

mentation du commerce avec la Grande-Bretagne et les pays étrangers. C'est l'abondante récolte qui a réellement contribué à la prospérité du pays, et comme l'a dit avec justesse l'honorable sénateur qui a proposé l'adresse, la prospérité de l'Ouest, l'abondance de l'argent qui circule en raison de l'abondante récolte, nous favorisent comme les gens de l'Ouest, attendu que ceux-ci n'ont pas encore parmi eux de manufacturiers ; ils sont obligés de venir acheter dans les centres manufacturiers des provinces de l'Est, et nous réjouissons également avec eux que leurs récoltes aient été abondantes et que l'argent circule considérablement parmi eux, parce que nous savons que dans l'Ontario central et le Canada oriental généralement nous aurons une partie des richesses qu'ils auront acquises en leur vendant des articles de première nécessité. Ce que Son Excellence dit à propos du mouvement des exportations nécessite quelques explications. Sans doute nous exportons, en fait de produits agricoles ou de produits manufacturiers, tout ce que nous ne consommons pas. Quoi qu'il en soit, les exportations du pays durant les huit ou neuf mois derniers ont diminué. Cela ne prouve pas d'une manière évidente que la prospérité fait défaut. Le surplus des produits du grand Nord-Ouest ayant été exporté au commencement de la saison, les exportations devaient diminuer dans la dernière partie de l'année.

Les rapports du commerce et de la navigation durant le dernier exercice financier ont diminué d'environ dix millions. Je ne veux pas ennuyer la Chambre en lui indiquant la cause de la diminution de ces exportations. Je me bornerai à dire que les importations et les exportations diminuent et augmentent proportionnellement aux besoins du peuple. J'ignore comment le traité conclu entre l'Angleterre et le Japon peut influer d'une manière considérable sur le commerce que nous faisons avec celui-ci. Si les honorables sénateurs veulent se donner la peine de lire le discours du premier ministre à Toronto, auquel j'ai fait allusion, ils verront qu'il a prétendu, dans le langage éloquent qui le caractérise, que comme résultat de la construction du chemin de fer Transcontinental, avant longtemps le thé et les autres produits de l'Orient afflueront vers l'est du pays. En lisant cela, on sup-

Hon. Sir MACKENZIE BOWELL.

poserait qu'il s'agit d'une chose toute nouvelle, et que nous ne faisons que commencer à faire le commerce avec l'Orient. Nous savons tous cependant qu'en raison de la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, de l'établissement de la ligne des paquebots du Pacifique Canadien, du subventionnement de la ligne Canadienne-Australienne, le sucre, le riz, le thé et le café de l'Orient ont passé en abondance à travers les Montagnes Rocheuses et ont afflué dans la partie orientale du Canada et jusque dans les provinces maritimes, durant les dix ou quinze dernières années. Cependant le premier ministre de cette province parlait devant un auditoire intelligent, et quand il annonça que le commerce de l'Orient serait ouvert par la construction du chemin de fer Transcontinental, cet auditoire l'applaudit. Il aurait applaudi tout ce qu'il aurait dit parce qu'il est très éloquent et se sert d'un langage admirablement choisi.

Tout le monde était charmé de l'entendre ; mais chacun savait que ce commerce était déjà créé. J'espère que la construction du chemin de fer Northern, pour la construction duquel nous dépensons d'immenses sommes d'argent, augmentera ce commerce. A mesure que les moyens de transport s'amélioreront, le commerce augmentera ; mais lorsque le gouvernement actuel s'arroge le mérite d'avoir créé ce commerce, il doit m'excuser si je le contredis.

Son Excellence ensuite parle de la nécessité qu'il y a pour nous de conserver nos forêts. Tous ceux qui connaissent les districts du Canada oriental sous ce rapport-là partagent cette opinion. Voyageant, comme je le fais à travers mon ancienne circonscription électorale, où le feu a détruit du bois pour des centaines de milliers de dollars, je sais que nos forêts sont rapidement détruites. Je suis certain que chacun de nous approuvera cette partie du discours ; il contient cependant un paragraphe, qui me semble étrange, celui tendant à recommander l'établissement du système de réserves forestières. J'aimerais à savoir où ce système pourra être établi ? La forêt et le bois de construction dans les anciennes provinces appartiennent aux gouvernements provinciaux. Tout le bon bois de construction se trouve dans ces provinces, où le Dominion n'a pas plus de contrôle qu'il n'en a sur les chemins et les ponts ordinaires.